

Var Mag'

LE MAGAZINE DU DÉPARTEMENT

Du neuf aux Archives





Sommaire



3 L'ACTU -
Événements varois

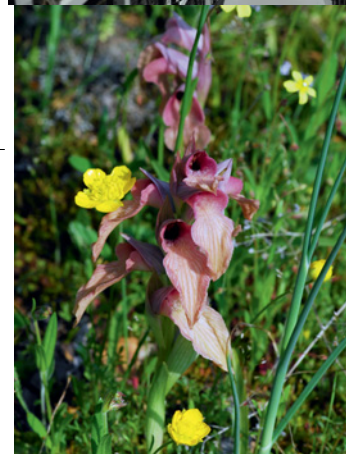
6 ÉCONOMIE
Devenez subericulteurs !

7 À LA UNE
*Les Archives départementales
déménagent*



16 CULTURE
Quelle impasse !

17 ENFANCE
De jour comme de nuit



18 NATURE
Écoutez votre jardin !

20 NUMÉRIQUE
La fibre c'est parti !

22 ON AIME



23 S'ENGAGER
Chicag'Hostel

OÙ TROUVER VAR MAG' ? Le magazine est diffusé gratuitement dans toutes les boîtes aux lettres du département. Si vous ne le recevez pas, contactez Stéphane Goubin : stephane.goubin@mediapost.fr ou 04 94 06 49 32. Il est également disponible dans les lieux publics du Conseil départemental du Var (unités territoriales sociales, maisons départementales des territoires, mairies, offices de tourisme...) et sur appel au 04 83 95 01 58.

Directeur de publication : Régis Rostein
Rédaction : Véronique Strba, Muriel Priad, Sabine Quilici
Photo : Léopold Trouillas, Nicolas Lacroix, Joël Levillain
Conception graphique - Mise en page : B & M
Photogravure : Graphic Azur - **Distribution :** Société La poste
Imprimé à 490 000 exemplaires sur du papier recyclé par : l'imprimerie Imaye Graphic
Dépôt légal - ISSN 2273-2659
DÉPARTEMENT DU VAR - direction de la communication - 390 avenue des Lices
CS 41303 - 83076 Toulon
Fax 04 83 95 70 11 - Site et courriel du Département du Var : www.var.fr - contact@cgvar.fr

l'actu



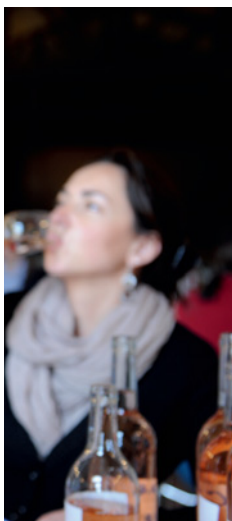
Avis aux professionnels *des métiers de bouche*

Devenez juré ! Mettez vos qualités gustatives au service des vins du Var en participant au jury de dégustation du concours de la cuvée sélectionnée du Conseil général 2015. Le concours est ouvert aux AOC Côtes de Provence, AOC Coteaux Varois, AOC Bandol, AOC Coteaux d'Aix, AOC Sainte-Victoire, IGP Vins de pays du Var. Pour vous inscrire, contactez vite les Jeunes agriculteurs du Var (nombre de places limitées) au 04 94 50 33 34 ou jeunesagriculteurs83@free.fr.

37 jeunes sportifs varois étaient à l'honneur lors de la 14^e édition des Podiums 83, organisée par le Cdos et le Département. Âgés de 8 à 23 ans, les lauréats se sont distingués dans une trentaine de disciplines sportives allant du roller à l'équitation, de l'escrime à l'escalade...



l'actu

L'ACTUALITÉ DE VOTRE DÉPARTEMENT EST AUSSI SUR var.fr

Jean-Daniel Tosello est le gagnant, parmi les 55 autres participants, du concours photo *Au fil de l'araignée*, organisé par la Maison de la nature des Mayons. Vous découvrirez l'araignée Thomise chargée - *Thomisus onustus* - et sa proie un asile sur glaïeul d'illyricusri - *Gladiolus illyricusri* - à Barjols. "Cette araignée adapte sa couleur à celle de la fleur sur laquelle elle chasse", explique-t-il.



86^e !

Issue d'une longue tradition agricole et viticole, la **Foire de Brignoles** vous donne rendez-vous du **18 au 26 avril**. Ambiance conviviale assurée pour la plus grande ferme du sud est qui réunit sur 3 000 m² près de 300 exposants. Le Département reste un partenaire privilégié de cette manifestation rurale qui fera pour sa 86^e édition, la place belle au cheval. Programme : www.foiredebrignoles.fr

Baladez dans les Maures



Les sorties de la Réserve naturelle nationale de la plaine des Maures sont accompagnées par des guides naturalistes au départ de la Maison de la nature des Mayons (gratuites sur inscription auprès des guides).

La faune des mares temporaires : amphibiens et insectes :

Mardi 28 avril de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h avec Marjorie Ughetto - 06 08 33 00 68.

Belles orchidées :

Samedi 2 mai de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h avec Vincent Blondel - 06 85 70 68 81.

Flore de la plaine des Maures, adaptation et usages :

Dimanche 17 mai de 9 h 30 à 12h et de 14 h à 17 h avec Vincent Blondel - 06 85 70 68 81.



Une bouffée d'air frais !

Tir à l'arc, cyclotourisme, randonnée pédestre, VTT, marche nordique, escalade, équitation, voile...

Du **26 avril au 3 mai**, rendez-vous en plein air !

Organisée par le Comité départemental olympique et sportif (Cdos) avec le soutien du Conseil général, la **semaine varoise des sports de pleine nature** vous propose des initiations dans tout le Var.

Cette année, un gros plan est fait sur le territoire Var Estérel. Alors n'hésitez pas à vous jeter à l'eau !

Informations et programme complet sur www.cdos83.fr



Musiques actuelles

Depuis le mois dernier, l'Espace Malraux a rouvert ses portes à Six-Fours pour une nouvelle saison de concerts. La scène annonce un printemps riche en couleurs ! De la chanson le 17 avril avec **Jeanne Cherhal** et **Bastien Lanza**, du métal le 3 avril avec le **Disorder tour**, du jazz le 18 avril avec **Lisa Ekdahl** (photo), du reggae le 23 avril avec **Tiken Jah Fakoly** et **Sundyata**, du pop folk le 29 avril avec **Moriarty** et **El Botcho**.

Tous les détails sur www.espace-malraux.fr.

Téléchargez le guide du mois !



C'est le guide des Sentiers du plateau de Siou-Blanc qui est réédité ce mois-ci en version numérique ! 9 itinéraires de randonnées, à pied, à VTT ou à cheval vous y sont proposés ainsi que des informations sur la faune, la flore et les vestiges des anciens métiers de la colline.

Le guide est téléchargeable via l'application VarMag', disponible sur Apple store et Play store, pour smartphone et tablettes.

La liberté de la presse en question

C'est dans le Var, à Porquerolles, qu'aura lieu le 34^e congrès de l'Union des Clubs de la Presse de France et Francophones (UCP2F) les 24 et 25 avril. Organisé par le Club de la presse 83, ce congrès aura pour thème la liberté de la presse.

L'hôpital du Luc distingué



Bravo ! Le foyer occupationnel des personnes handicapées mentales de l'hôpital du Luc est **lauréat du concours national "Droits des patients"** lancé par le Ministère de la santé. En 2013, l'équipe du foyer a associé les résidents à une réflexion sur l'accueil et le respect des besoins des personnes handicapées. Le projet baptisé "**Chez nous, c'est ici**" intègre des valeurs communes comme la politesse, la solidarité, le respect des droits des personnes au sein du foyer. Il remporte le trophée régional de l'ARS PACA avant d'être distingué au niveau national. En 2014, le foyer a été de nouveau distingué pour son projet "**Différents mais pas indifférents**". Grâce au matériel vidéo acquis avec le prix de 2 000 € du concours national, les résidents et éducateurs spécialisés ont réalisé un clip pour faciliter l'échange avec des collégiens du Luc lors d'une journée handicap.

334 médailles remportées par le Var au Concours général agricole 2015 à Paris ! **322 pour ses vins - dont 126 médailles d'or, 8 pour ses huiles d'olive, 2 pour ses miels et 2 pour ses bières !**

Palmarès complet : www.concours-agricole.com

Inauguration électrique

C'est une prouesse technologique : avec 70 kilomètres, la ligne Boutre-Trans est la plus longue liaison souterraine à 225 000 V en courant alternatif construite. Le 21 avril, RTE inaugurera à Cannes ce nouvel équipement en présence des représentants des Départements du Var et des Alpes-maritimes, de la Région, de l'État. Avec deux autres lignes enterrées, il constitue désormais un filet de sécurité pour l'approvisionnement électrique des deux départements. Cet ouvrage est le premier volet du **contrat de sécurisation électrique**.

Le contrat comporte deux autres axes : réduire de 20 % la demande en électricité et augmenter de 25 %, la production locale d'énergie renouvelable d'ici 2020.

l'actu

L'ACTUALITÉ DE VOTRE DÉPARTEMENT EST AUSSI SUR var.fr

À voir dans les collèges



- À **Bormes-les-mimosas**, au collège Frédéric Mistral, le **2 avril** à 20 h 30, **théâtre "14-18 : dans l'enfer des tranchées"** par la Compagnie Artefact.

Tarif : 5 € / collégiens et - de 10 ans 3 €. Réservations au 04 94 01 38 38.

- À **Besse-sur-Issole**, au collège Frédéric Montenard, le **2 avril** à 19 h,

ciné-concert "Charlot, Octave & Bobine" (notre photo). 4 chanteurs a cappella des Voix Animées seront au pied de l'écran. Tarif unique : 5 €.

Réservations au 06 51 63 51 65.

- À **Vinon-sur-Verdon**, au collège **Yves Montand**, le **14 avril** à 20 h, **musique** avec le **Duo Montanaro-Cavez**. Un voyage au croisement des vents du nord et des sons de l'est. Tarif : 5 € / gratuit pour les moins de 12 ans et les élèves du collège. Réservations au 04 83 95 05 41.

- À **Saint-Maximin**, dans le cadre de sa résidence au collège Henri Matisse, la Cie l'Imparfait propose le **17 avril** à 19 h 30, au **Couvent royal**, **Sapto sur la marge** de la Cie Incidence, un spectacle mêlant lecture, écriture et danse.

Tarif : 5 € / gratuit pour les collégiens. Réservations au 06 11 15 39 38 ou contact@limparfait.org.

Tous ces spectacles sont organisés dans le cadre des résidences d'artistes mis en place dans les collèges par le Département.

Du beau patinage

À La Garde, la seule patinoire du Var, olympique, reçoit le 5 avril, l'équipe de France de patinage artistique pour un entraînement. Et le 30 mai, l'école de patinage artistique Silver Skates y fêtera ses 30 ans. "Nos 160 élèves seront sur la glace entourés de champions de l'équipe de France et du Bagad de Saint-Mandrier, pour présenter nos plus beaux tableaux depuis 10 ans", souligne Jean-François Louis, le président de cette école labellisée "École française de glace". Plus d'infos sur www.silver-skates-patinage83.com.

Abeilles & co

Le saviez-vous ? Les guêpes, les abeilles et les fourmis font partie de la même famille, les hyménoptères. **La Maison de la Nature des Quatre Frères au Beausset** vous propose d'en découvrir plus sur leur univers, les 18 et 19 avril et du 25 avril au 3 mai. Au programme, des balades découverte, une exposition photographique *Hyménoptères, qui êtes-vous ?*, le spectacle *Rufa, la fourmi clandestine*, tout public dès 5 ans, le 18 avril à 13 h 30, une conférence, le 19 à 16 h, sur l'apithérapie par le docteur Albert Becker, président de l'association francophone d'apithérapie, des ateliers et bien d'autres surprises encore !

Tout est gratuit mais il faut vous inscrire au préalable.

Renseignements et inscriptions au 04 94 05 33 90 ou maisondesquatrefreres@cg83.fr



Un Printemps dans les Étoiles

16^{ème} Festival International du Cirque Contemporain

24 avril - 3 mai 2015
LA SEYNE SUR MER

Renseignements : www.theatreurope.com - Tél : 04 94 06 84 05

Cirque printanier

Du 24 avril au 3 mai, découvrez de talentueuses compagnies de cirque contemporain à La Seyne. L'ex-festival *Janvier dans les étoiles*, rebaptisé **Un printemps dans les étoiles**, propose une quinzaine de spectacles à l'espace chapiteau des Sablettes et en centre ville. Vous pourrez aussi vous initier au jonglage, trapèze volant, trampoline lors d'ateliers cirque avec les Cies Sólta, Hors Surface et Tout Fou To Fly and Co : à l'espace Marine du 28 au 30 avril après-midi. Gratuit mais réservé aux plus de 8 ans, inscription sur place.

Les détails sur www.theatreurope.com

Pédalez sur

"La route des Papillons" !

La maladie de Charcot atteint gravement le contrôle des muscles. Pour aider les patients atteints par cette maladie neurologique dégénérative qui touche un adulte sur 100 000, la section cyclotourisme de l'USTT organise, au départ de Toulon, la 2^e édition de "La route des papillons". Cette randonnée au profit des Papillons de Charcot est ouverte aux clubs de la région tout comme aux non-licenciés. Elle vous attend le 26 avril.

Renseignements au 06 88 42 97 93.

Inscription : 5 euros

Devenez subericulteurs !

Le levage du liège se pratique en été. Il requiert une technique et un art qui ne s'improvisent pas. Avec l'accompagnement du Département, l'ASL Suberaie varoise* lance, à partir de juin, une formation qualifiante pour relancer la filière varoise du liège.



Le chêne liège, c'est un peu comme une femme. On ne le force pas à se déshabiller", assure un expert de l'écorçage du liège. "Il faut être à l'écoute, ne pas insister si l'arbre résiste, sinon on peut l'endommager". Le levage du liège nécessite une excellente connaissance de l'arbre et de son cycle de vie, et la parfaite maîtrise de gestes qu'aucune machine n'est, jusqu'à présent, parvenue à concurrencer. C'est cet apprentissage que vise la formation mise en place par l'ASL Suberaie varoise avec l'aide du Département. "Depuis les années 1970, les suberaies varoises ne sont quasiment plus exploitées, alors qu'à son apogée, en 1860, le secteur employait 1 800 personnes dans 141 bouchonneries. Le savoir-faire disparaît : les derniers leveurs arrivent à l'âge de la retraite", explique Chloé Monta, sa responsable. "Pour relancer la filière varoise du liège et développer une production de qualité, il faut une main d'œuvre locale qualifiée. D'où cette formation axée sur la pratique avec des personnes productives dès la fin de la formation." Pour monter cette formation, l'ASL Suberaie varoise s'est appuyée sur le professionnalisme du centre forestier régional de la Bastide des Jourdans dans le Vaucluse. "C'est

la première fois qu'on met en place une formation de ce type dans la région", note Philippe Bertaut, responsable de formation. "Elle se fera à 70 % en forêt, dans les Maures, le matin de bonne heure pour éviter la chaleur. La partie théorique aura lieu au Luc."

Bouchons made in Var

210 heures sur 6 semaines, entre le 1^{er} juin et le 24 juillet 2015, sont proposées à raison de 2 à 3 jours par semaine, "pour permettre aux personnes en activité de se libérer", fait-il remarquer. "Le levage est une activité saisonnière, entre mai et août, complémentaire d'une autre activité. La formation s'adresse à des personnes ayant déjà une expérience en forêt : des propriétaires soucieux d'exploiter leurs arbres, des entreprises forestière ou d'élagage qui voudraient diversifier leurs activités, des viticulteurs souhaitant maîtriser le processus de A à Z en produisant leur propre bouchon..."

Car la production de bouchon 100 % Var est le premier débouché de cette formation, mais d'autres perspectives comme les isolants sont aussi envisagées. Lauréat Var Terre d'innovation en 2011 pour son projet de relance de la filière, l'ASL Suberaie

varoise a contracté en 2012 un partenariat avec l'entreprise Diam-bouchage dans les Pyrénées-orientales. Le leader mondial des bouchons en liège technologiques s'est engagé à acquérir les premières levées de liège. "Un liège de qualité réduite car il faudra attendre une deuxième levée de l'arbre, dans 15 ans, pour avoir un liège permettant de produire des bouchons entiers", détaille Gisela Santos, technicienne forestière à l'ASL Suberaie varoise. Le fruit du travail demande de la patience. La forêt varoise a un potentiel de production d'environ 200 tonnes de liège/an ●


* L'ASL Suberaie varoise, créée en 1991, regroupe 243 propriétaires forestiers privés dans les Maures et l'Estérel.

➔ PLUS D'INFOS

www.suberaievaroise.com,
04 94 73 57 92.

Renseignements et possibilités
de financement de la formation
auprès du Centre forestier régional :
04 90 77 80 01 ou
bertaut@centre-forestier.org.

Les Archives départementales déménagent !



Installées depuis plus de quarante ans à Draguignan dans une tour devenue exiguë, les Archives départementales ont rejoint, fin février, le nouveau pôle culturel du quartier Chabran. Elles disposent de 4 700 m² fonctionnels et lumineux construits par le Département et 700 m² d'espaces mutualisés avec la médiathèque et le conservatoire de la Communauté d'agglomération dracénoise. Bienvenue dans la mémoire du Var !

À LA UNE

Un écran géant

Pour durer, les archives doivent être dorlotées. Leur pire ennemi ? L'humidité. "Il faut impérativement éviter le point de rosée", explique Alain Droguet le directeur des Archives départementales. Il faut donc limiter les variations de température et assurer une excellente ventilation. "La température doit être comprise entre 16° et 22/23°, voire 25° exceptionnellement, avec une variation maxima de 2° par semaine et d'1° par 24 heures. L'hygrométrie à corrélérer avec la température doit se situer entre 45 et 55 % maxima pour éviter le développement de micro-organismes. Une variation de 5 % d'humidité relative par jour est admise", poursuit le conservateur. Ces exigences strictes s'appuient sur un système complexe. C'est donc un cocon très étudié qu'a conçu le Département lorsque le déménagement s'est imposé pour des raisons de capacité et de fonctionnalité.

Depuis fin février, c'est désormais autour de 4 700 m² très modernes que s'organisent les activités des Archives du Var. Une salle de lecture de 300 m², des bureaux, une salle d'exposition de 180 m², des espaces mutua-



Profession archiviste

Les agents des Archives départementales ont quatre grandes missions :

- collecter les documents : archives publiques issues de l'activité de l'État dans le Var, des collectivités locales, des entreprises et établissements publics, mais aussi des notaires. Les Archives collectent également les fonds privés susceptibles d'apporter un éclairage supplémentaire sur l'histoire du département, quelles que soient leurs formes, y compris des témoignages oraux, des films ou des photographies.
- classer les documents pour les rendre accessibles au public.
- les conserver dans les meilleures conditions, en particulier par la restauration ou la numérisation
- communiquer pour permettre l'accès aux archives au plus grand nombre.

lisés dont l'auditorium de 300 places et surtout, un bâtiment ultra technique, relié par une passerelle à celui recevant le public. Il réunit 12 magasins de 200 m² et des ateliers de traitement des documents sous atmosphère contrôlée.

Ce bâtiment, doté d'une très forte inertie, est isolé par une double enveloppe, associée à un mur rideau ayant une fonction thermique et esthétique. Ils lui permettent, même en cas de panne totale de l'ensemble des équipements, de maintenir toute l'enceinte pendant une semaine dans les normes de conservation. Le contrôle hygrothermique est assuré par une machine thermo-frigorifique de 300 kW, associée à une pompe à chaleur air/eau de 400 kW en appoint de chauffage ou rafraîchissement selon la saison. Tous les locaux susceptibles de contenir des documents sensibles sont conditionnés par des centrales de traitement de l'air à régulation fine. Ils maintiennent le bâtiment en légère surpression par rapport à l'extérieur. Tout un programme qu'il a fallu tester plusieurs semaines depuis la livraison des bâtiments en juillet 2014. Le point d'équilibre, stabilisé en décembre, a permis d'envisager le déménagement en toute sécurité mi-janvier !





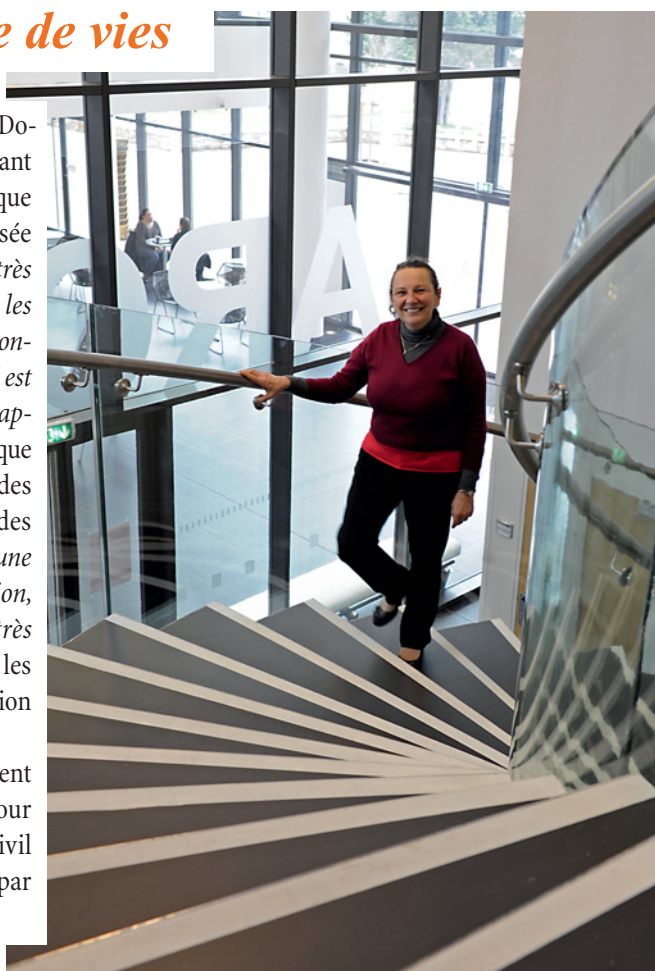
Déménagement *modèle* !

Comment déménager plus de 10 kilomètres linéaires d'archives en causant un minimum de désagrément aux usagers ? Le Conseil général du Var l'a fait ! Avec une organisation millimétrée, il a réussi la prouesse d'un déménagement éclair avec seulement cinq semaines de fermeture, entre le 14 janvier 2015 et le 23 février, date de la réouverture de la salle de lecture à Chabran. *"Dans les autres départements, on constate plutôt au minimum deux mois de fermeture pour un déménagement de cette ampleur"*, souligne le directeur Alain Droguet. *"Nous avons pris le parti de déménager en priorité les archives notariales, du cadastre et des hypothèques qui sont les plus demandées. Cela représente quand même, sur la grosse dizaine de kilomètres linéaires que nous avons à déménager, 5 kilomètres, soit 500 à 700 tonnes à manipuler. Dès la réouverture en février, nous avons ainsi été en mesure de répondre à 60 % des demandes"*. Le déménagement, assuré conjointement par une entreprise spécialisée et les agents du Département se poursuit avec le reste des fonds. Il devrait être achevé pour Pâques. Les archives contemporaines, de 1940 à aujourd'hui, restent stockées dans les magasins de l'ancienne tour. Elles peuvent, bien sûr, aussi être consultées, après réservation, aux Archives départementales à l'espace Chabran.

23 kilomètres linéaires de documents dont 11 sont conservés au Pôle culturel Chabran, avec un accroissement moyen de 600 mètres linéaires chaque année (1 200 en 2014).

Faites *votre arbre de vies*

70 000 ! C'est le nombre d'ancêtres, qu'en 30 ans, Marie-Dominique Germain-Ciamin a retrouvé en constituant son arbre généalogique. *"On remonte facilement jusqu'au 15^e siècle"*, explique la présidente de l'association Cgenea83, le cercle généalogique du Var basée à Saint-Raphaël. *"Dans le Var, nous avons la chance d'avoir des archives très riches, d'abord parce que c'est un lieu de passage, mais aussi parce que les Provençaux consignaient tous les actes de la vie courante chez le notaire : reconnaissance de dette, quittances, dots allouées aux filles ou héritages... Ce qui est extraordinaire, ce n'est pas tant de retrouver des noms et des dates, mais d'apprendre comment nos aïeux vivaient au 16^e, 17^e ou 18^e siècle"*. Marie-Dominique a commencé la généalogie pour faire plaisir à sa grand-mère qui avait des questions en suspens. En 30 ans, elle a connu toutes les évolutions des Archives. *"Avant, il fallait se déplacer, ou écrire. On pouvait passer toute une journée à lire un registre sans rien trouver. Aujourd'hui, avec la numérisation, tout est plus simple et rapide, d'autant que le Var est un département très avancé dans ce domaine avec énormément de documents en ligne"*. Tous les 4^e jeudis du mois, dans la nouvelle salle de lecture des Archives, l'association initie au **décryptage des écritures anciennes** à partir du 16^e siècle. Si vous souhaitez débiter votre histoire familiale, les Archives organisent **deux ateliers d'initiation gratuits, les 21 et 25 juin de 10 h à 12 h**, pour vous apprendre à utiliser les ressources disponibles : registres d'état civil communaux ou paroissiaux, tables décennales... Réservation obligatoire par mail à ad83@cgvar.fr



À LA UNE

Ça coule de source :

une histoire de l'eau dans le Var



180 m² d'exposition auxquels s'ajoute un auditorium de 300 places partagé avec les autres structures culturelles du pôle. Les nouveaux locaux font vivre les archives ! Une exposition thématique sera organisée chaque année scolaire ainsi que des conférences. "Ça coule de source ?" inaugure cette volonté. Construite autour d'archives originales, de photographies contemporaines et d'objets prêtés par le Musée des Arts et Traditions Populaires de Draguignan et le Muséum d'Histoire Naturelle de Toulon et du Var, cette première exposition retrace "l'eau source de paradoxe dans le Var entre une eau rare,

notamment en été, dont il a fallu assurer et sécuriser l'approvisionnement et une eau parfois tragiquement surabondante – comme nous le rappellent les récentes inondations", nous explique Emmanuelle Fittoussi, commissaire de l'exposition aux Archives départementales.

Quatre aspects sont présentés : le milieu naturel, la conquête de l'eau avec les ouvrages hydraulique anciens et modernes, les conflits liés à l'eau et la réglementation, et enfin, l'eau sacrée et l'eau sociale autour des lavoirs.

Visite guidée sur réservation le 12 juin à 14 h.

Révolutionnaire !

Dans le milieu, on les appelle souvent les "filles de la République". Normal : les archives sont nées sous la Révolution. En 1790 sont créées les Archives nationales suivies en 1796 des Archives départementales qui ont à charge, dans chaque département, de regrouper les documents de l'Ancien Régime et des établissements ecclésiastiques nationalisés, ainsi que ceux des institutions nouvellement créées. Dans le Var, après une première implantation à Brignoles, les Archives départementales s'installent en 1799 à Draguignan. Longtemps situées dans l'enceinte de la Préfecture, elles sont transférées en 1972 dans une tour située avenue Alphonse Daudet. En 1986, avec la loi de décentralisation administrative, les Archives départementales deviennent un service du Département placé sous l'autorité du président du Conseil général, mais l'État continue d'exercer un contrôle scientifique et technique par le biais du directeur des Archives, nommé par l'État. En février dernier, les Archives du Var ont rejoint les locaux modernes et fonctionnels construits par le Conseil général au Pôle culturel Chabran.

Chirurgienne de la mémoire

Elle travaille au scalpel, strate par strate, avec une minutie et une attention sans faille. Carole Yver est responsable du service restauration aux Archives du Var. "Avec la conservation préventive, c'est une autre façon d'assurer la pérennité des documents pour les diffuser", raconte-t-elle. Si les lames et les pinceaux sont ses principaux outils, cette spécialiste qui travaille avec deux assistantes dispose désormais de 80 m². La taille du nouvel atelier a permis l'installation d'une grande presse, d'un plan de travail, et de bacs de rinçage "pour enlever l'acidité qui dégrade les documents", permettant de traiter des grands formats. Prochaines restaurations : un plan aquarellé de la source de Font-vive au Beausset datant de 1870, un testament sur parchemin, un tableau des principales rivières du département, ou l'affiche d'un extrait du greffe de la cour de justice remontant à 1808. Le service restauration des Archives apporte aussi gratuitement son expertise aux communes pour la conservation de leurs fonds. Il a ainsi participé à la sauvegarde des documents dans les communes touchées par les inondations.



Et ma servitude alors !



Trouver un plan parcellaire ou une origine de propriété, rechercher l'existence légale d'une construction, notamment une maison d'habitation, l'existence d'une servitude sur un terrain, la nature d'un chemin, d'une route, des plans ou croquis de géomètres, un acte d'expropriation... Les Archives disposent de fonds documentaires fonciers et cadastraux très importants.

"Je viens pour retrouver un acte de propriété. Car je souhaite prouver que j'ai un droit de servitude sur un terrain", dit Jean-Louis.

Les recherches cadastrales s'appuient très souvent sur les actes notariés. Et comme les documents anciens sont difficiles à exploiter, ici, les agents des Archives accompagnent les personnes dans leur recherche administrative. *"Nous ne sommes pas des experts fonciers, ni des avocats. Nous ne donnons pas de conseil juridique"*. Le plus souvent, les informations recherchées sont liées, comme celles de Jean-Louis, à un litige entre voisins. Et Jean-Louis de conclure : *"Nous venons de trouver que j'ai un droit de servitude depuis 1955"*. Pour bien préparer votre recherche, l'accès aux archives cadastrales se fait uniquement sur rendez-vous. Lire notre encadré pratique page 15.

19 millions d'€ TTC ont été consacrés par le Département à la construction des Archives départementales, dont 15 % environ pour les espaces communs : auditorium, hall d'accueil, espace de convivialité, local de surveillance, extérieurs. Le Département a ainsi financé 49,31 % de l'opération globale du pôle culturel Chabran.

5 millions de documents mis en ligne sur le site www.archives.var.fr.

Plus de 30 ans *de recherches*

Aux Archives, il y a des habitués. Ceux qui les consultent depuis de nombreuses années. C'est le cas de Claude Arnaud, président de l'association d'histoire populaire tourvaine. *"Nous avons créé notre association en 1981. Et depuis, nous consultons les archives une fois par mois à la recherche de documents sur le patrimoine sous toutes ses formes"*. Comme les cabanons, les bastides, les constructions en pierre sèche, les pigeonniers, les moulins... *"Les archives communales de Tourves déposées dans les années 80 sont très riches. Elles remontent à la fin du 14^e siècle : 1398 pour le premier cadastre, 1379 pour le premier compte trésorier de la communauté, les registres de délibérations, cadastres... Nous étudions les actes de notaires depuis de nombreuses années pour éclairer nos thématiques"*. Et au-delà de la consultation, au sein de cette association un atelier numérise les registres de notaires tourvains. *"C'est aussi une collaboration avec les Archives départementales. Nous en avons numérisé 50. Ils sont aujourd'hui en ligne sur le site des Archives"*. Loin de rester dans les rayonnages, l'association transmet le résultat de ses travaux au plus grand nombre à travers l'édition des Cahiers de l'association, la création d'expositions et des conférences...

Plus d'infos sur l'association sur <http://histoirepopulairetourvaine.com>



À LA UNE

Des morceaux *de mémoire collective* !



Jean Marie Guillon est historien, professeur des universités émérite. Depuis les années 70, alors qu'il était étudiant, il fréquente et utilise les archives départementales du Var. Témoignage.

"J'ai connu les Archives départementales en 1970 pendant mon année de maîtrise d'histoire. Depuis, nous avons établi une grande confiance. Les Archives font appel à moi pour dater des documents, par exemple. Et moi, au fil du temps, j'ai incité de nombreux témoins à aller déposer leurs documents, leurs archives personnelles. J'ai créé des rapports privilégiés avec les Archives départementales. Les historiens et les archivistes, nous sommes de la même famille ! En une quarantaine d'années, j'ai assisté à la professionnalisation des choses. Aujourd'hui, aux Archives du Var, il y a une équipe performante et passionnée ! Et c'est essentiel. Car les archives sont des morceaux de mémoire collective ! Ce sont des bouts de notre histoire à chacun et il faut les préserver au mieux. J'ai très souvent, au long de ma carrière, rencontré des personnes qui possèdent des documents extraordinaires. Je leur dis tout de suite 'Ne gardez pas ça pour vous, faites confiance aux archivistes et allez déposer vos documents. C'est primordial pour notre patrimoine !' C'est tellement dommage que certains documents se perdent, car conservés dans des conditions pitoyables. Surtout qu'aujourd'hui, les archivistes ont des moyens et des techniques de conservation fantastiques. Et les archives elles-mêmes évoluent. Les nouvelles technologies permettent de nouveaux usages. L'équipe des Archives du Var a fait un travail formidable avec la numérisation de l'état civil. Elle a mis en place un système rapide et facile d'accès pour tous les usagers. Je ne dirais pas ça de tous les départements..."

Transmettez *vos archives* !

Vous êtes un particulier, un photographe, un architecte, un militant associatif ou politique. Vous représentez une entreprise, un syndicat, une institution. Vous pouvez confier vos archives aux Archives départementales du Var. Pièces écrites, affiches, photographies, films, collections de cartes postales, correspondances, papiers d'érudits ou de famille... La bonne conservation de vos documents garantit leur pérennité et permet à cette source unique de l'histoire locale d'être transmise aux générations futures.

Plusieurs modalités sont possibles. La plus courante est le don. Le service d'archives en devient alors propriétaire mais ne communique les documents au public qu'en fonction des conditions précisées par contrat (reproduction, délai de consultation, réutilisation des données...).

D'autres options sont possibles, comme le dépôt, le legs ou la dation.

Enfin, si vous préférez conserver vos archives tout en souhaitant les rendre consultables aux lecteurs des Archives départementales, il est possible de prêter vos archives pour numérisation. Les documents vous seront ensuite restitués. Une convention prévoira alors les conditions de communication, de reproduction et de valorisation des documents empruntés.

36 agents travaillent actuellement aux Archives départementales du Var. Archiviste, conservateur, restaurateur, photographe, agent de médiation, administratif... De nombreux métiers se côtoient !





Archives et numérique

Collecter, étudier, classer, restaurer les archives, les communiquer au public et aux chercheurs et maintenant les numériser ! Grâce aux nouvelles technologies, le métier d'archiviste évolue. Maintenant, les archives sont mieux préservées. Dans le Var, ce sont 7 millions de documents dématérialisés ! "Le Var est un des départements qui a le plus numérisé et mis en ligne des documents. Nous estimons avoir numérisé 10 % de notre fonds", commente l'équipe des Archives départementales. Sur www.archives.var.fr, vous pouvez accéder à 5 millions de pages. Pour la seule année 2014, 1,5 million de pages ont été numérisées. "Depuis 2013, nous possédons un scanner patrimonial qui nous permet de numériser sur place. Dans notre nouveau bâtiment, nous avons aussi maintenant un atelier de numérisation et nos prestataires viendront dans nos locaux pour scanner ce que nous ne pourrions pas faire nous-mêmes". Chaque année, près de 100 000 visiteurs consultent au total 3 millions de pages sur le site Internet des Archives du Var. Des visiteurs venant des quatre coins du monde, Canada, Singapour, Europe, États-Unis, Argentine, Brésil... En ligne, vous pouvez trouver un fonds iconographique important, l'état civil, des tables décennales, le cadastre et des documents divers...

Ces documents sont librement consultables en ligne.

3 500, c'est le nombre de demandes par courrier que les Archives du Var reçoivent chaque année.

Exemple d'une collaboration entre les Archives et un historien



Henri Michel était un grand historien de la Seconde Guerre mondiale. À la fin de sa vie, il entreprit de rédiger ses souvenirs d'enfance. Ce manuscrit, c'est à Jean Marie Guillon que ses héritiers l'ont transmis pour remise aux Archives départementales du Var. En collaboration avec le conservateur Alain Droguet, Jean Marie Guillon a édité l'ouvrage *Une enfance provençale au temps de la Première Guerre mondiale - Vidauban dans la mémoire d'un historien*, C'est-à-dire Editions.

Des archives à écouter

Plus de 2 000 heures d'enregistrements sonore et audiovisuel ! Bandes magnétiques sonores, cassettes audio et vidéo, vinyles, bobines de super 8 ou 16 mm, CD et DVD. Depuis 2004, les Archives départementales du Var ont créé un service dédié aux documents sonores et audiovisuels. "Les archives orales complètent les archives papier. Elles offrent un nouvel éclairage", expliquent les agents de ce service. Pour assurer la sauvegarde de ce fonds, il est dématérialisé et numérisé. Cela le rend aussi plus accessible aux usagers. Les supports originaux sont conservés dans un lieu de stockage approprié, protégé de la lumière, des températures extrêmes et de la poussière. Les nouveaux locaux des Archives permettent désormais une consultation sur place. Quatre postes avec des casques sont situés au fond de la salle de lecture.



Que trouve-t-on dans ce fonds ?

"Nous avons des émissions de radio concernant le patrimoine et l'histoire de nos territoires.

Mais aussi ce qui traite de la vie politique varoise, comme les séances publiques du Conseil général. Nous développons également une thématique autour des hommes importants qui ont fait le Var, comme le récit en provençal de la vie d'une Varoise de 1914 à 1950.

Un autre volet est consacré à la vie économique varoise, notamment avec des témoignages de responsables des caves coopératives et domaines vinicoles et oléicoles. Il y a aussi toute une partie consacrée aux métiers traditionnels comme le moulinier". Les archivistes réalisent également des entretiens avec des témoins du passé du Var. À ce jour, 80 heures sont consultables directement de chez vous, sur le site www.memoire-orale.var.fr. Allez y prêter une oreille !

À LA UNE

SEILLANS — Inauguration du Monument aux Morts (30 Novembre 1924)



Mémoires *de guerres*

Avec les commémorations du centenaire de la Première Guerre mondiale, les Archives départementales ont lancé une grande collecte de documents sur la période 1914-1918. 70 personnes se sont présentées aux Archives du Var pour déposer leurs archives personnelles. 5 000 documents ont été numérisés et mis en ligne sur le site www.memoires-de-guerres.var.fr, créé en partenariat avec le musée des Arts et Traditions populaires (ATP) de Draguignan. Vous pouvez y trouver des carnets de guerre rédigés par des poilus varois, des photos d'objets relatifs à la Grande Guerre conservés au musée des ATP et des différents lieux de mémoires varois de 14-18 mais aussi des témoignages et une bibliographie.

La collecte s'étend désormais à la Seconde Guerre mondiale. Vous avez des documents relatifs à cette période ? Vous avez été témoin de ce conflit ? N'hésitez pas à prendre rendez-vous avec les Archives départementales du Var.

A ne pas *manquer*

Le 9 avril, Jean Marie Guillon anime la conférence "De Clemenceau à Gustave Fourment. Le Var à la veille de la Grande Guerre".

Le 11 juin, le rugby régional autour de la Grande Guerre est à l'honneur lors de la conférence de Frédéric Négrel.

Horaire : 18 h 30 - 20 h.

Lieu : auditorium du Pôle Chabran.

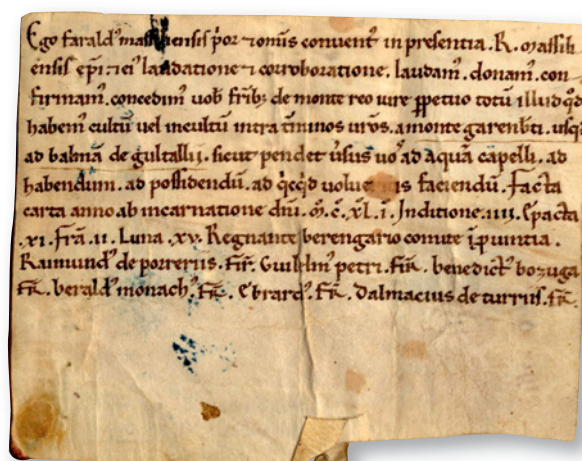
Gratuit.

Quelles *archives* ?

Les fonds des Archives départementales du Var sont particulièrement riches en ce qui concerne les archives notariales et les archives communales. Le plus ancien registre de notaire émane de Cabasse et date de 1280. 88 communes sur les 153 que compte le Var, ont déposé une partie de leurs fonds d'archives dont certains remontent au Moyen-Âge. La plus ancienne pièce d'archives communales provient de Barjols et date de 1214. Les fonds judiciaires constituent des séries importantes depuis le 16^e siècle, voire le 14^e siècle. Par contre, les fonds ecclésiastiques - évêchés, paroisses, abbayes et prieurés - sont peu nombreux.

1141, la date du **plus vieux document actuellement conservé aux Archives**. Il s'agit d'une donation par Faraud, prieur de l'abbaye Saint Victor de Marseille, et ses moines, aux chartreux de Montrieux (Méounes), de tout ce qui leur appartient dans les limites des possessions de Montrieux.

(24 février 1141)



Apprendre avec les archives



Aider les élèves et leurs professeurs à mieux connaître l'histoire du Var, voici l'objectif du service éducatif des Archives départementales. Du CE2 jusqu'en terminale, il répond aux besoins des enseignants et les aide à construire leur projet pédagogique. Chaque année, 1 500 élèves bénéficient de cet accompagnement en se rendant directement aux Archives ou en recevant en classe l'équipe du service éducatif. Les contenus sont élaborés en collaboration avec l'Éducation nationale, qui détache aux Archives une enseignante 3 heures par semaine. Les ateliers s'articulent autour de l'histoire de l'écriture et de la calligraphie, les blasons, les cahiers de doléance varois,

les guerres de religion en Provence, les inondations de Draguignan. Mais de plus en plus, le service éducatif répond aux demandes spécifiques des professeurs. Par exemple, le collège d'Aups a élaboré un travail sur l'eau et les moulins. Il y a une vraie concertation en amont entre les enseignants et les archivistes. *"Après un premier contact, nous proposons une pédagogie d'étude des documents et on s'accorde sur la méthodologie de travail"*, Jérôme Pelissier, le responsable du service. *"Les élèves ont directement accès aux documents originaux, ce qui les surprend et les enthousiasme en même temps ! Un réel affect se crée. On leur fait prendre conscience de la préciosité des archives"*. Et pour aller plus loin dans la démarche, sur le site Internet des Archives du Var, un espace de ressources pédagogiques est proposé aux professeurs, par niveau de classe et partie du programme. Le programme national est adapté aux spécificités géographiques et locales. Et pour les années à venir, le service ne manque pas d'idées et de projets ! Il va concevoir une formation sur le parcours des poilus varois, pour le programme de formation à distance des enseignants, M@gistère. Il envisage également de monter un atelier de restauration des archives pour les élèves et réfléchit à un atelier sur la laïcité.



En pratique

Ouverture : du lundi au vendredi* de 8 h 30 à 17 h, documents communiqués de 9 h à 16 h. L'admission en salle de lecture est gratuite sur présentation d'une pièce d'identité. Des ordinateurs sont en accès libre pour consulter les archives numérisées et les instruments de recherche. Pour les recherches foncières et cadastrales, une aide spécifique d'une heure et demi maximum est assurée uniquement sur rendez-vous le mardi et le vendredi. Les archives postérieures à 1940 doivent faire l'objet d'une réservation préalable. Aucune recherche n'est prise par téléphone. Pour rechercher les informations en ligne : www.archives.var.fr. Archives départementales du Var, Pôle culturel Chabran, 660 bd Kennedy, 83300 Draguignan. Tél : 04 83 95 83 83.

* sauf fériés les 6 avril, 1^{er}, 8, 14, 15 et 25 mai, 13 et 14 juillet, 14 août, 11 novembre, 24, 25, 31 décembre et 1^{er} janvier 2016.

3 kilomètres linéaires sont constitués d'archives notariales remontant à la fin du 13^e siècle.

CULTURE

Quelle *Impasse* !

Accueillants, actuels, décalés, lieu de vie et carrefour de rencontres, l'Impasse et son collectif d'associations ont tout pour plaire. VarMag' s'est rendu au 56, impasse Noël Verlaque à La Seyne pour vous faire découvrir ce lieu unique !

Une ancienne usine de peintures industrielles totalement relookée en salle de concert et galerie d'exposition, voilà le décor ! Dès qu'on y entre, on s'y sent bien. Il y a une âme ! À gauche, un studio d'enregistrement, un peu plus loin sur la droite un bar, un billard, des œuvres aux murs, un atelier de sérigraphie, des portants de vêtements de jeunes créateurs locaux, Iroshi et la Fabrick... Et tout autour, sur les murs extérieurs, des œuvres de street art ! Notamment sur le Mur, un espace de 8x3 mètres, occupé chaque mois par un artiste différent. L'histoire commence avec des jeunes Seynois, fous de musique et de culture. Ils ont envie de faire partager leur passion au plus grand nombre. "Nous voulions nous réaliser

dans l'artistique et le développer dans notre ville", nous confient-ils. Avec leur association Roadworks, ils réhabilitent le lieu et en septembre 2013, la machine est lancée. Depuis, plus de 300 événements culturels ont été programmés. "Nous avons une programmation tout azimut, des artistes locaux émergents aussi bien que des artistes internationaux, du théâtre d'improvisation, de l'humour, du hip hop, du reggae, du rock... L'association Le Mur programme une douzaine d'expositions par an. Là aussi, c'est la magie des rencontres qui opère. On expose aussi bien des photographies que du street art ou encore de la peinture", insistent-ils. Et ça fonctionne ! En un an, déjà près de 4 000 personnes sont venues à l'Impasse. Et des nouveaux projets, ils en ont encore

pleins en tête. Comme l'appartement situé juste à côté de l'Impasse, qu'ils viennent de retaper pour en faire un logement d'artistes. Cassandra, la seule fille de l'équipe, était chargée de la rénovation : "On a voulu créer une ambiance cosy, pour que les artistes s'y sentent comme chez eux. Pour moi, c'est très important de retrouver du lien entre les personnes. C'est ce qu'on fait avec l'Impasse et toutes les associations autour. Ça se perd tellement de nos jours !"

L'Impasse reçoit le soutien financier du Conseil général du Var ●

➔ **PLUS D'INFOS**
sur www.limpasse.fr
ou www.lemurdetoulon.com.

De jour *comme de nuit*

Depuis juillet, le Monde des doudous propose à Ollioules un service de garde d'enfants 24 h sur 24. La souplesse de cette micro crèche privée, agréée par le Département, offre aux parents qui travaillent de nuit ou avec des horaires décalés une vraie alternative.

Hugo, 5 mois, est blotti dans les bras de Claire l'auxiliaire puéricultrice. Il est 18 h 30. Sa maman Elisa vient de le déposer pour la nuit comme elle le fait chaque semaine depuis début février. *"Je suis en CDI à mi-temps dans une maison de retraite et je travaille une nuit par semaine"*, témoigne-t-elle. *"Mon mari est marin, et souvent de garde. Et les grands-mères sont encore en activité. J'ai beaucoup cherché mais je n'ai trouvé aucune crèche ouverte la nuit jusqu'à ce que j'entende parler du Monde des doudous"*. Et pour cause, cette micro crèche privée est actuellement la seule du Var à être ouverte 24 h sur 24, du lundi au samedi matin. Installée au rez-de-chaussée d'une villa, sur 147 m², près de la RDN8 à Ollioules, la structure prône souplesse et convivialité.

Tatiana Zaou est à l'origine de cette structure : *"La garde de nuit, j'y crois. J'ai été confrontée au problème. J'ai eu un enfant très jeune et des difficultés à le faire garder lorsque je travaillais jusqu'à 22 h pendant mes études. Et j'ai été choquée de voir un jour une maman confier son bébé à la surveillance des aînés pour la soirée alors qu'ils n'étaient qu'en primaire. Il faut des alternatives aux parents qui ont des horaires différents"*.

Des avantages pour l'employeur

Les parents de Pablo, 14 mois, sont infirmiers. Ceux de Joy, 9 mois, sont ambulancier et dans la restauration. Le papa d'Anaëlle, 21 mois, est militaire, sa maman éducatrice spécialisée en foyer avec des nuits de garde variables. *"Elle nous communique son planning 15 jours à l'avance et on adapte les horaires de garde à son emploi du temps"*, précise la dynamique directrice. Certains laissent les petits pour la nuit. D'autre les dépose à 5 h 30 du matin pour prendre leur service à 6 h... Les parents font l'avance des frais de garde, mais peuvent bénéficier d'une aide de la Caf sans plafond de revenus, via la Paje, prestation d'accueil du jeune enfant.

"Beaucoup de nos parents relèvent du domaine de la santé. D'où notre volonté d'établir des partenariats avec les établissements de santé de l'Aire toulonnaise", poursuit Tatiana Zaou. *"En réservant des lits pour leur salariés, ils facilitent l'organisation et la planification de leur service, ils réduisent l'absentéisme, fidélisent leur personnel. Et en participant à 50 % au frais de garde, ils favorisent aussi l'engagement de leur salariés, notamment ceux qui ont des petits revenus. 50 % de l'investissement qu'ils font en réservant des lits est déductible de l'impôt sur les sociétés"* ●

➔ PLUS D'INFOS

Le Monde des doudous, 1743 RDN8, 83190 Ollioules : 06 12 69 92 20.

L'agrément du Département

Les micro-crèches accueillent jusqu'à 10 enfants de moins de 6 ans. Leur ouverture est soumise, comme tous les établissements d'accueil des enfants de moins de 6 ans, à un agrément du Département. La demande se fait sur dossier préalable trois mois avant l'ouverture. Après l'avis favorable du médecin de la protection maternelle et infantile (PMI), le Président du Conseil départemental donne une autorisation si la micro-crèche est gérée par une association ou une entreprises privée, un simple avis si la gestion est assurée par une collectivité. Sont notamment vérifiés l'encadrement, la qualification du personnel, l'aménagement des locaux, le protocole d'urgence médicale...



NATURE



Crédits photos: Guy Bortolato.

Écoutez votre jardin !

La Maison de la nature des Mayons vous propose deux nouvelles expositions *Oiseaux des jardins* et *Jardin nature* du 22 avril au 28 juin. Atelier, sortie nature, conférence... ouvrez votre agenda, le printemps est là !

Oiseaux des jardins met l'accent sur les oiseaux qui vivent ou passent dans les jardins. Ils sont des milliers. Ils y trouvent arbres, arbustes, nourriture et lieux où nicher en paix. Cette exposition met en lumière la variété des espèces, leurs signes distinctifs, leur anatomie, leur façon de vivre et de se nourrir. Jeux pédagogiques, sons, films, visuels et objets divers dont l'originalité aiguë la curiosité des enfants. **Jardin nature** recèle de particularités. Il est le reflet du climat, du sol et du jardinier ! Une pratique de jardinage bien réfléchi favorisera la présence d'une grande diversité d'espèces. Certaines pouvant être de précieuses alliées pour le jardinier. Cette exposition vous orientera sur les différentes façons d'attirer la faune sauvage dans votre jardin. Et vous favoriserez ainsi la biodiversité... ●

Sorties *nature*



Contes de nuit - Mardi 5 mai de 18 h à 23 h - Luc Blaison, guide ONF vous emmènera au théâtre de verdure, dans le massif des Maures, et vous fera rêver en vous racontant des contes et des histoires de la forêt...
5 € pour les adultes, gratuit pour les enfants (plus de 6 ans). Pique-nique à prévoir.

À la découverte des oiseaux des Maures - Samedis 9 et 30 mai de 9 h à 12 h
Guy Bortolato, photographe et cinéaste animalier, vous fera découvrir le monde des oiseaux de nos forêts et des oiseaux migrateurs. En cette saison, de nombreuses espèces nichent dans la plaine ou le massif des Maures. Vous aurez le bonheur de les observer de plus près et d'identifier

leurs chants. *Gratuit sur inscription. Paire de jumelles bienvenues.*

La forêt source de bien être - Samedi 6 juin de 10 h à 17 h - Luc Blaison vous conduira dans la châtaigneraie domaniale à la découverte des plantes sauvages de saison. Il vous initiera à interpréter la physiologie des arbres et à ressentir leur énergie. Vous découvrirez une autre façon de vous promener en forêt. *Gratuit sur inscription. Pique-nique à prévoir.*



Atelier

Connais-tu les oiseaux de ton jardin ?

À chacun ses plumes, son bec et ses pattes ! Autour de petits jeux et d'une exposition, venez apprendre à reconnaître les oiseaux qui peuplent nos jardins !

Apportez une bouteille ou une brique et nous les transformerons pour le plus grand plaisir de nos hôtes.

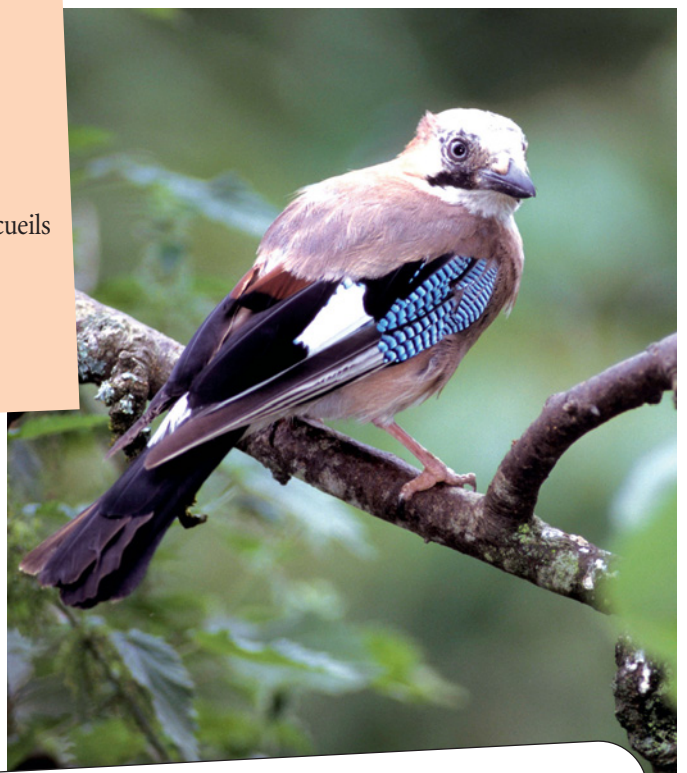
Pendant les vacances du **27 avril au 7 mai**, de 10 h à 12 h pour les accueils de loisirs – de 14 h à 16 h pour les particuliers. Sur inscription.

Gallinacées au potager - Dimanche 14 juin de 10 h 30 à 17 h -

Le Conservatoire Varois des Animaux vous propose de découvrir les volailles du parc animalier et botanique du Cagnet des Maures dans le cadre naturel de la Maison de la Nature.

Vannerie *sauvage*

Une initiation à la vannerie sauvage vous est proposée **le samedi 16 mai** de 10 h à 17 h - Cyril Sormani, artisan, vous initiera à l'art de l'entrelacs, un art originel et ancestral. Vous utiliserez des matériaux naturels récoltés en matinée au cours d'une balade dans le massif des Maures. 30 € sur inscription. Pique-nique à prévoir.



→ PLUS D'INFOS

Maison de la Nature des Mayons - quartier Saint Jean – Les Mayons. Tél. 04 94 50 80 81. Entrée libre. Retrouvez la Maison de la nature sur var.fr et sur Facebook.

Les expositions ont été réalisées en partenariat avec la Maison de la Nature de Gradignan et la Ligue de Protection des Oiseaux.

Conférence

Comment attirer la faune sauvage dans votre jardin - Vendredi 19 juin de 18 h à 19 h 30. Fabriquer des nichoirs ou des mangeoires, planter des haies, mettre en place des fleurs mellifères, installer des gîtes à insectes... Norbert Chardon, de la Ligue de Protection des Oiseaux, vous livrera tous ses secrets.





La fibre, *c'est parti !*

Elle offre un débit illimité permettant de communiquer en visio, télécharger et envoyer des fichiers volumineux quasi instantanément, suivre deux programmes en qualité HD sur deux écrans différents... le tout simultanément. Les Varois sont en passe de vivre une véritable révolution numérique. Que la lumière soit !

Avec l'évolution des pratiques numériques, le réseau téléphonique en cuivre est devenu aujourd'hui insuffisant pour répondre aux débits attendus. Du coup, il faut construire un réseau Très Haut Débit qui remplacera à terme celui en cuivre. La fibre optique, déployée selon la technologie nommée FTTH "Fiber To The Home", est la cible. Elle offre des débits de l'ordre de 100 Mb/s. Elle permet aussi d'anticiper les usages à venir. Pour autant, installer ce nouveau réseau a un coût que l'État a choisi de faire prendre en charge prioritairement par le consommateur. L'État a donc demandé aux opérateurs privés de se positionner.

Dans le Var, Orange et Numéricable-SFR sont les deux opérateurs privés qui se sont engagés à développer le FTTH sur 34 communes représentant 59 % des sites à raccorder. À la question : comment avez-vous choisi les zones que vous équipez ? Orange répond *"en nous appuyant sur le classement*

des villes en zones très denses et de moyenne densité par l'Autorité de régulations des communications électroniques et des postes, Arcep". Seule la ville de Toulon est considérée comme une zone très dense. *"Orange a lancé le déploiement de la fibre à Toulon en 2011".* Sur les autres villes, Orange et Numéricable-SFR ont massivement répondu à l'Appel à Manifestation d'Intérêt de l'État. Ils se sont positionnés sur *"les trois communautés d'agglomérations qui représentent 59 % des*

foyers varois. Un accord a été signé fin 2011 entre SFR et Orange pour désigner, ville par ville, l'opérateur en charge du déploiement de ce réseau Très Haut Débit", nous expliquent-ils.

Du coup, l'utilisateur aura-t-il le choix de son opérateur ? *"Oui. Le réseau FTTH a ensuite été "mutualisé" au travers d'un système de co-investissement prévu par la réglementation : à l'exception de Toulon, un seul opérateur déploiera le réseau sur une commune*

Un point sur les travaux du FTTH

Orange et Numéricable-SFR co-investissent au niveau national pour construire les réseaux du THD d'ici 2020. Sur le Var, Orange a démarré le déploiement du FTTH sur les villes de Toulon, La Seyne-sur-mer, Six-Fours, Fréjus, Saint-Raphaël et Draguignan. Numéricable-SFR déploiera le THD en articulant le câble et le FTTH sur les communes de Toulon, Carqueiranne, La Crau, La Farlede, La Garde, Hyères, Ollioules, Le Pradet, Le Revest-les-Eaux, Sanary-sur-Mer et la Valette du Var. La programmation des 34 communes de la zone d'initiative privée est en cours dans le cadre de l'élaboration des conventions et fera l'objet de communications ultérieures.

donnée de la zone d'initiative privée, l'abonné final gardant à terme le libre choix de son opérateur commercial (FAI)", assure Numéricable-SFR.

Des conventions à passer avec Orange et Numéricable-SFR permettront aux collectivités territoriales de veiller à la bonne réalisation des engagements des opérateurs. Ces derniers attendent en retour des facilités de déploiement comme "les autorisations d'intervention sur la voirie, la sensibilisation des syndicats, des bailleurs sociaux et plus généralement des citoyens sur l'apport de la fibre en matière d'usages", nous indiquent Orange et Numéricable-SFR, ce dernier ajoutant : "la recherche d'une localisation pour implanter des armoires de rue indispensables au déploiement".

Pour éviter une fracture numérique territoriale sur 119 communes représentant 41 % des sites du Var, les collectivités locales devront compléter l'initiative privée en construisant un réseau d'initiative publique (RIP) très attendu des administrés pour qui l'accès au numérique est un service public en raison du large spectre d'usages dans tous les domaines : santé, éducation, économie, culture, loisir... Mais l'administré est aussi le contribuable qui financera cet investissement. Toulon Provence Méditerranée a montré la voie en commençant le déploiement de la fibre pour les professionnels dès 2012.

Pour limiter les coûts, notamment ceux à la charge du contribuable ou du consommateur, il est indispensable de mettre en cohérence toutes les initiatives privées et publiques au service de l'avenir numérique du Var. C'est l'ambition du Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique réalisé par le Département, en collaboration avec tous les partenaires publics concernés et dans le dialogue avec les opérateurs.

La mise en œuvre du schéma débute en 2015 avec un objectif de démarrage de travaux à partir de 2016 ●

→ **PLUS D'INFOS**
sur www.var.fr



Conseils, *solutions...*

Pour Orange, dans le Var, 95 % des entreprises de plus de 20 salariés peuvent avoir accès à la fibre. Mais le coût est parfois prohibitif faute de concurrence et de marché mature. C'est le cas des 130 entreprises de la zone d'activités du chemin d'Aix à Saint-Maximin. "Des entreprises ne sont pas venues s'installer à cause des problèmes de connexions numériques. Aujourd'hui, cela pénalise l'activité des entreprises et aussi le dynamisme de notre zone d'activités", nous confiait Christian Baldachino, vice-président de l'association de développement du parc d'activités du Chemin d'Aix. Du coup, plusieurs collectivités comme la Communauté de Communes Sainte-Baume Mont Aurélien et le Département "nous accompagnent (dans le cadre d'une expérimentation pilote à laquelle sera associée la Chambre de Commerce d'Industrie du Var prévue au SDTAN) pour que l'on puisse travailler groupés afin de favoriser l'émergence d'une offre la plus économique possible. Et puis, la technologie progresse tellement vite. Nous ne voulons pas investir dans un équipement qui pourrait être obsolète", nous explique Christian Baldachino. Évidemment, si aucune solution viable n'est trouvée, le réseau public pourrait prendre le relais comme cela a été fait sur Toulon Provence Méditerranée avec le réseau TPM-THD.

Collège :

la fibre a changé leur quotidien



"On est sorti d'une galère !", c'est un cri de cœur de toute l'équipe administrative et pédagogique du collège Léonard de Vinci à Montauroux. Grâce à la fibre, ils bénéficient d'un débit 30 fois plus rapide que celui, très faible que permettait l'ADSL. Ils sont passés d'un débit adapté aux usages d'il y a 10 ans, à ceux du futur. Du coup, tout le monde s'est déjà adapté à cette nouvelle vie. "Tout notre fonctionnement administratif a changé. Aujourd'hui, nous travaillons dans des conditions optimales. Notre parc informatique est quasiment neuf. Et notre connexion est adaptée à des usages multiples et instantanés. Avant, une simple ouverture de session pouvait prendre 5 minutes", nous explique Michel Picheloup, le principal. Le collège dispose de 180 ordinateurs, deux salles informatiques, un CDI. Dans les classes, les fichiers numérisés peuvent être projetés. Puisque chaque professeur est équipé d'un PC. Et même à l'extérieur des bâtiments, les professeurs d'EPS utilisent des tablettes tactiles pour l'appel des élèves. Dans ce secteur, un autre collège devrait être éligible à la fibre, d'ici 3 mois.

Pour les 26 collèges situés sur Toulon Provence Méditerranée, la fibre sera prochainement installée. Pour les autres collèges, des solutions seront trouvées sur la base d'études en cours ou à lancer.



On aime

Le téléphérique du Faron
100 000 ! C'est le nombre de passagers transportés tous les ans par le téléphérique de Toulon en haut du Faron. Cette infrastructure unique dans le Var, a fait l'objet d'une grande révision avant sa réouverture saisonnière : contrôle des câbles porteurs, changement des lignes de tension des porteurs, de câbles de traction et des galets de lignes, "la sécurité étant la première priorité", souligne son directeur Philippe Bartolomeo. Cabines toutes les 10 minutes pour admirer d'en haut la plus belle rade d'Europe. **Renseignements :**
www.telepherique-faron.com

Le Var grandeur nature
 Découvrez les richesses du Var avec des guides naturalistes. Le Département organise, chaque mois, **des balades gratuites sur ses espaces naturels sensibles**. Il faut toutefois s'inscrire au préalable. En mai, vous pourrez admirer par exemple le vallon des Carmes à Barjols et ses grottes troglodytes, la pointe des Sardinaux, ce bout de terre qui s'avance sur la mer à Sainte-Maxime, ou encore, le Vallon Sourn et toute sa biodiversité sur les communes de Correns et Châteauvert, la végétation caractéristique du sol calcaire du plateau de Siou-Blanc à Signes (photo), mais aussi le point culminant du Var, Le Mont Lachens à La Bastide qui offre de grandes richesses écologiques comme des pelouses steppiques et des plaines herbeuses semi-arides. Bien d'autres merveilles sont au programme du mois de mai.

Rendez-vous sur www.var.fr/en/deplacements/circuit-de-randonnee pour connaître précisément le calendrier des balades et avoir toutes les informations pratiques pour s'inscrire.

Les Faveurs de printemps
 C'est Le festival qui fait reflourir le folk-rock. La 11^e édition des Faveurs de printemps ouvre les beaux jours, **du 16 au 18 avril à Hyères**. Cet événement musical coloré, frais et authentique soutenu par le Département présente dix artistes subtilement sélectionnés par Tandem, son organisateur. Dix artistes en pleine ascension ou déjà bien rodés, venus des quatre coins du Var, de France et d'Europe qui ont à cœur de partager un esprit musical. Jeudi 16 avril à 19 h, c'est le duo varois Boreal wood (Dream Pop) qui ouvrira le festival à l'église anglicane, suivi à 21 h au théâtre Denis de Benjamin Fincher (Folk lo-fi) et à 22 h 30 de la voix singulière de Martin Mey (Folk soul). Le 17 avril à 19 h, le compositeur d'avant garde néerlandais Jozef Van Wissem jouera du luth contemporain, à 21 h découvrez le folk éclectique des canadiens de Mark Berube, et à 22 h 30 l'univers charismatique de Jeanne Added. Le 18 avril à 18 h, partagez les mélodies sophistiquées et mystérieuses de la suédoise Jenny Lysander (chanson folk), à 19 h la folk saudade de Dom La Nena, à 21 h la rock-folk léché et mélancolique de H-Burns. À 22 h 30, Lætitia Sheriff



clôturera le festival avec sa rage lumineuse.
 Tarifs de 7 € à 13 €. Pass deux et trois soirs. Concerts gratuits à l'église anglicane dans la limite des places disponibles avec accès prioritaire aux détenteurs d'un billet du festival.
Infos et réservations :
www.faveursdeprintemps.com/
www.tandem83.com et 04 98 070 070 ●



Chicag'Hostel

C'est un lieu atypique. Cosmopolite, où se croisent Varois et voyageurs des quatre coins du monde. Chicag'hostel a ouvert il y a deux ans au centre de Toulon. Cette auberge de voyageurs cultive l'ouverture d'esprit autour de multiples événements.

En 2005, dans le cadre du programme européen Erasmus, Björn passe un an dans le Var, comme étudiant en design à l'EID*. Le jeune allemand ne se doute pas que huit ans plus tard, c'est à Toulon, dans le centre ancien, qu'il s'installera avec Clara, sa compagne française. *"Je connaissais les plages du Var, le Mourillon, le campus de La Garde, mais pas le centre ancien de Toulon"*, se rapelle Björn. *"On a trouvé le cadre de vie très chouette. Toulon est une ville multiculturelle méconnue avec une atmosphère vivante, chaleureuse, multi générationnelle"*. Ils fondent, rue des bonetières, à quelques pas du port, Chicag' Hostel. Le nom rend hommage à Chicago, un quartier de la basse ville réputé dans les années 60 pour sa vie nocturne. L'auberge fonctionne sous le statut associatif *"mais avec la même fiscalité que les entreprises pour ne pas fausser la concurrence"*, fait valoir le jeune couple.

Deux dortoirs sont aménagés dans deux appartements avec quatorze lits entre 19 et 29 € la nuit, selon la saison. Les lieux sont

équipés avec peu de moyens mais beaucoup d'idées. Hormis la literie, neuve, les meubles et aménagements sont tous issus de recyclage. Lampes à partir de caisses de bières ou de boîtes de conserve, échelles utilisant des chaises ou des volets, armoire-malle, comptoir en cagettes... La récupération est déclinée par Björn et Clara au rang d'art, avec *"les palettes comme matière première principale. Les habitants du quartier et les associations locales nous ont aussi beaucoup aidés en nous donnant des tables, des chaises, de la vaisselle..."*

La philosophie de l'échange

Le local au rez-de-chaussée, une ancienne boulangerie, est transformé en cuisine, salon, bibliothèque, salle de jeu, de repas. Et, selon les événements qui y sont organisés, en salle de danse, de concert, de projection...

Car la convivialité et l'échange sont les maîtres mots de ce lieu alternatif. *"Notre objectif est autant de participer à la vie locale que d'intégrer nos hôtes dans cette dynamique en organisant toutes sortes de manifestations :*

culturelles, ludiques ou populaires", insiste Clara. Conversations linguistiques, soirées danse, concerts, salons de thé, vide-greniers... La formule fonctionne ! Grâce au financement participatif, l'auberge qui s'est agrandie d'une dizaine de lits, propose depuis peu une petite restauration qui fait la part belle aux produits locaux. Une autre façon de faire connaître le Var à des hôtes *"à 90 % étrangers"*. Ce jour-là, Japonaise, Albanais, Irlandais, Polonaise, Hongroise, Costaricaine et Français, découvraient le Var depuis Chicag'Hostel. L'auberge a déjà accueilli plus de 55 nationalités ●

* École Internationale de Design devenue aujourd'hui Kedge design school.

Tout un programme !

Tous les mardis de 18 h à 22 h :

Jam session – improvisation musicale autour du jazz (entrée gratuite).

Les mercredis : conversation en espagnol à 16 h, en anglais à 18 h.

Les vendredis de 19 h à 22 h :

apéro live (prix libre). Les samedis de 18 h 30 à 22 h, cours de salsa (6 €).

Les dimanches, brunchs de 10 h à 18 h.

www.chicaghosteltoulon.com

Tél. 04 89 66 52 66



ARCHIVES DÉPARTEMENTALES



PÔLE CULTUREL CHABRAN

Ça coule
de
source?

Une histoire
de l'eau
dans le Var

www.archives.fr



31 janvier > 18 décembre 2015
Ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h
ENTRÉE LIBRE - Renseignements : 04 83 95 83 83


DÉPARTEMENT
www.var.fr